#### AR Prefecture

016-211602909-20241120-DE\_2024\_26-DE Reçu le 28/11/2024

# République Française

### Commune de Rouzède

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du mercredi 20 novembre 2024 DE 2024 26

Membres en exercice: 11

Présents: 10 Votants: 10

Le quorum est atteint.

Pour: 10 Contre: 0 Abstention: 0

Secrétaire de séance : Patricia MALHAO Date de la convocation : 12 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt novembre, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Anne

BERNARD, Maire

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD, LHERMELLIN, MAZOUIN, MALHAO,

Mrs BARTHELEMY, SIMON, ROSSET, COCULET, BOREL,

**FORTINEAU** 

<u>Représentés</u> :

Absents excusés : M. OUVRARD

# OBJET: Modification du contrat de location de la salle des fêtes

Madame le Maire explique aux membres du Conseil que suite au compte rendu de la commission de sécurité, un bloc de coupure d'urgence de l'électricité a été installé en extérieur du bâtiment, à côté de la porte de la cuisine.

Afin de gérer correctement son utilisation, il paraît nécessaire de modifier le contrat de location de la salle des fêtes.

Cette modification est présentée aux élus, apparaissant en surligné jaune dans le document.

Madame le Maire propose au conseil municipal de valider cette modification du contrat de location.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De valider les modifications du contrat.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus, Pour copie conforme,

Le maire,
Anne BERNARD

